

4 Économie

Table ronde consacrée à l'économie numérique

Comment optimiser le potentiel du numérique au Gabon ?

Willy NDONG
Libreville/Gabon

LE Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet a ouvert, hier, à Libreville, la Table ronde consacrée à l'économie numérique. L'objectif de cette rencontre à laquelle participent des membres du gouvernement et des bailleurs de fonds internationaux, vise, entre autres, à mettre en relation les différents acteurs du secteur, afin d'établir des synergies de coopération. Et à valoriser le potentiel du secteur dans l'économie numérique, tout en sensibilisant la communauté nationale à l'apport du numérique et faciliter l'appropriation du Plan sectoriel Gabon numérique par les acteurs. Le Premier ministre a d'ail-

leurs marqué toute la détermination de son gouvernement à faire des TIC, un des secteurs-clés de développement de notre pays. « *Le président de la République a, dans un premier temps, placé le Gabon des services au cœur du Plan stratégique Gabon émergent. A cette occasion, le chef de l'Etat a donné le ton menant vers la diversification de notre économie, en créant l'Agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences, la Société de patrimoine des infrastructures numériques et l'Agence gabonaise d'études et d'observations spatiales. Ces agences sont les réponses au défi du secteur numérique dans notre pays* », a indiqué Issoze Ngondet. Pour lui, le secteur numérique, plus que jamais, doit



Photo : D.R.

Le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet (d) a ouvert les travaux, en présence du ministre d'Etat Alain Claude Bilie-By-Nze.

concourir, dès l'année prochaine, au Produit intérieur brut (PIB). « *Ainsi, cela permettra de créer des emplois et réduire le taux de chômage dans notre pays. J'invite donc les opérateurs économiques à prendre une part active au développement des NTIC au Gabon, tout en engageant le gouvernement à développer ce secteur* », a-t-il conclu. La représentante de la

Banque mondiale au Gabon, Sylvie Dossou, a salué les efforts du Gabon en matière de développement des TIC, tout en reconnaissant qu'il reste encore des efforts à fournir allant dans le sens de la baisse des tarifs de l'internet et de la pénétration de cet outil dans les coins les plus reculés du pays. « *Car, la diversification de l'économie gabonaise est devenue*

une urgence », a-t-elle souligné. Le maître d'œuvre de cette table ronde, Alain-Claude Bilie-By-Nze, a insisté sur la nécessité que cette rencontre aboutisse à des recommandations pratiques allant dans le sens du développement des Nouvelles technologies dans notre pays. Ainsi, l'Économie numérique fera du Gabon une référence sous-régionale dans les TIC. Déjà, les premiers résultats encourageants ont été observés : croissance des investissements directs étrangers, arrivée de nouveaux acteurs dans la sphère du numérique, création d'entités publiques, accès aux licences de nouvelles générations 4 G, construction d'une dorsale optique à haut débit... Toutefois, force est de

constater qu'il subsiste encore des faiblesses dans les actions menées, notamment au niveau de l'investissement public pour une stratégie globale de développement des TIC et de l'économie numérique. Pour ledit ministère, la e-économie doit plus que jamais participer à la richesse nationale, en soutenant la croissance hors-pétrole. Tout au long des travaux qui s'achèvent aujourd'hui, les principaux experts se pencheront sur plusieurs thématiques (l'économie numérique, un enjeu pour le Gabon; quelles ressources humaines pour l'économie numérique; mécanisme de financement du secteur de l'économie numérique, le rôle de l'Etat...).

Projet de construction de 1000 logements de la cité 3 dorades (3D) de Port-Gentil

Le FGIS reprend le chantier aux dépens de la SNI

F.A.
Libreville/Gabon

LE vice-Premier ministre en charge du Logement, Bruno Ben Moubamba, a décidé de retirer la responsabilité du chantier de construction de mille logements de la cité 3 dorades (3D) de Port-Gentil à la Société nationale immobilière (SNI) et de l'octroyer au Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS). La signature du protocole de transfert s'est déroulée mardi dans les locaux dudit ministère, entre le membre du gouvernement et les directeurs généraux de la SNI, Juste Valère Okologo, du

FGIS, Thierry Mickoto, ainsi que de l'entreprise adjudicataire EGCA, Mohamed Ait Ben Ali. « *Un certain nombre de projets sont à l'arrêt. Cela est incompatible avec le nouvel ordre urbanistique que nous voulons. Avec la Can qui s'amène, il se trouve qu'autour du stade de Port-Gentil, il y a la cité des 3 Dorades du projet de 1 000 logements, qui est abandonné à cause d'une stratégie financière qui a failli. Personne ne pourra comprendre au Gabon que les gens ont besoin de logements, et qu'on laisse dormir des milliers de constructions dans l'air. Le président de la République et le Premier ministre m'ont nommé pour faire bouger les lignes. Et*



Photo : F.A.

Le FGIS, la SNI et l'EGCA paraphant le protocole de transfert de responsabilité de la construction des 1 000 logements de la cité 3D de Port-Gentil, sous la supervision du vice-Premier ministre, Bruno Ben Moubamba.

c'est ce que je compte faire en tant que patriote », a expliqué Bruno ben Moubamba. Près de 26 milliards de francs avaient déjà été investis dans ce chantier, débuté en 2012, et abandonné en 2014 pour des raisons financières. Le FGIS devra

donc, le plus tôt possible, jouer son rôle. « *Nous allons entrer en discussion et en négociation avec les responsables de EGCA, pour que nous fassions ensemble l'économie de tout ce dossier. Savoir quel est le montant que nous devons mettre sur la table pour*

que tous ces logements qui ont été commencés, soient terminés, et que les ventes s'effectuent tel que cela avait été prévu avec la SNI. L'entreprise adjudicataire devra débiter les travaux en fin janvier, si tout va bien », a annoncé Thierry Mickoto. Pour ceux qui souhaiteraient se faire rembourser, en raison de cette transaction, le vice-Premier ministre les a invités à beaucoup de patience. « *Le FGIS, EGCA, l'Etat et la SNI prendront toutes les dispositions pour que personne ne soit lésé au niveau des réservataires. Ceux qui voudront le remboursement devront attendre et le seront en temps voulu. Cela ne vaut pas la peine d'aller persécuter le dégré de la SNI pour être*

remboursé. Mais je conseillerais à ces derniers de faire preuve de patience en ce qui concerne le transfert actuel des travaux de la cité », a souligné M. Ben Moubamba. En plus de confier la responsabilité de la construction de la cité les 3D au FGIS, le vice-Premier ministre a également exigé qu'une partie du patrimoine foncier situé autour du stade de Port-Gentil leur soit aussi attribuée. Au moment de continuer ledit chantier sous la supervision du FGIS, le ministre a rassuré l'EGCA, entreprise adjudicataire qui avait entrepris les travaux, en affirmant que les fonds étaient déjà disponibles pour couvrir la dette de l'Etat vis-à-vis d'elle.

Lutte contre le blanchiment d'argent

Le Gabac désormais installé à Libreville

F.A.
Libreville/Gabon

LE Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (Gabac) a désormais son siège à Libreville. Celui-ci se trouve dans les locaux de la Bourse des valeurs mobilières en Afrique centrale (BVMAC). Cette présence fait suite à la signature de l'accord de siège, le mardi 20 décembre à Libreville, dans l'enceinte du ministère des Affaires étrangères, par le ministre

d'État Pacôme Moubelet Boubeya, et le secrétaire permanent du Gabac, Désiré Geoffroy Mbock. Cet accord comprend quatre (4) titres, à savoir les dispositions relatives aux engagements de l'institution, la disposition des biens affectés aux fonctionnaires du Gabac, des immunités des autres membres de l'institution ainsi que des dispositions diverses et finales. « *En acceptant d'héberger l'une des structures les plus prestigieuses de la sous-région, nous avons voulu partager avec l'ensemble des membres de la Cémac un as-*



Photo : F.A.

Le ministre d'Etat Pacôme Moubelet, et le secrétaire permanent du GABAC, Désiré Geoffroy Mbock, après la signature de l'accord de siège de cette institution.

pect de l'appartenance de notre pays à celle-ci, ainsi

que notre ancrage au but et principes qui fondent le

GABAC. (...) Il vous appartiendra aussi de remplir votre cahier des charges en pourvoyant à la formation de toutes les personnes et entités en charge de la lutte contre la corruption », a déclaré le ministre Pacôme Moubelet Boubeya. « *Nous avons, aujourd'hui, produit un certain nombre de travaux à l'attention des États. Maintenant, nous avons d'autres projets, et nous allons nous atteler à mener nos missions, non pas seulement à produire des rapports, mais en faisant des recommandations là-dessus pour que ces deux fléaux qui*

sont le blanchiment d'argent et le financement de terrorisme soient réduits (...) », a indiqué Désiré Geoffroy Mbock. Pour rappel, le Gabac a été créé le 14 décembre 2000 par la volonté des chefs d'État de la Cémac d'inscrire la sous-région dans la dynamique internationale de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Il coordonne, dynamise et évalue les actions entreprises au sein des États dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

CHANGEMENT	COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 21/12/2016	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,0364	1USD =	632,919	1 USD	655,071	CAC 40	21/12/2016	4 846,31
		CAD	1,3896	1CAD =	472,047	1 CAD	496,509	DOW JONES	21/12/2016	19 968,12
		JPY	122,4300	1JPY =	5,358	100 JPY	557,148			
		GBP	0,8398	1GBP =	781,106	1 GBP	814,839			
		CHF	1,0687	1CHF =	613,790	100 CHF	64 250,33			
		ZAR	14,5806	1ZAR =	44,988	100 ZAR	4678,24			
		MAD	10,6003	1MAD =	61,881	MAD	64,35			
		CNY	7,2104	1CNY =	90,974	1CNY	93,70			
		KES	106,1900	1KES =	6,177	1KES	6,36			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril		
21 Décembre 2016: 55,70		

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>